

Sir G. E. Cartier, Galt, Holton, Chauveau, Dunkin, Tilley, Mr. Smith, D. A. McDonald, Campbell and the mover. Last session, Mr. Rose explained, a Committee had sat on this subject. Questions had been put to various persons, bankers and others, and information which the Committee desired had been furnished during the recess. This information had been printed for the use of the Committee, which he might mention consisted of the old Committee, with two changes, rendered necessary by changes in the Government.

The motion carried.

RESERVATIONS ON LONG POINT

Mr. Lawson's address for a return of land reserved on the shores of Long Point for fishing purposes, &c., was moved and carried.

Hon. J. S. Macdonald was understood to say "We'll see whether you will get it."

Hon. Mr. Connell—I am not satisfied with that arrangement.

Mr. Mackenzie—The money had better be paid over to the Premier of Ontario. (Laughter).

PREROGATIVE OF MERCY

Hon. Mr. Irvine moved for a return of all correspondence between the Government of Canada and the Colonial Office, relative to the exercise of the Royal Prerogative of mercy within the Dominion. He stated it was desirable that all the information which such correspondence would reveal should be made known, as at present there were doubts as to the authority by which the prerogative had heretofore been exercised.

Hon. Mr. Holton considered that the exercise of the prerogative was a question of law, and that the hon. mover merely had in view some dispute between the General and Local Governments.

Hon. Mr. Irvine would not surely be expected to appeal to such correspondence for the settlement of a question of law. He desired information on matters of fact.

Sir John A. Macdonald was glad the motion had been brought up. There had been a correspondence on the subject, and it was desirable that it should be laid before the House.

The motion was carried.

Chauveau, Dunkin, Tilley, M. Smith, D.A. McDonald, Campbell et l'auteur de la motion. Au cours de la dernière session, M. Rose a expliqué qu'un comité s'était réuni à ce sujet. On avait posé des questions à différentes personnes, au nombre desquelles des banquiers, et tous les renseignements requis par le comité ont été fournis pendant l'intersession. Ces renseignements font l'objet d'une brochure à l'usage du comité, qui, indique-t-il, était constitué des membres de l'ancien comité et de deux autres membres suite aux changements intervenus dans le Gouvernement.

La motion est adoptée.

LES RÉSERVES DE LONG POINT

M. Lawson présente une motion visant à réserver à la pêche les terres situées sur les côtes de Long Point. La motion est adoptée.

L'hon. J. S. Macdonald est surpris à dire: «Nous verrons si vous l'obtiendrez.»

L'hon. M. Connell: Je ne saurais me satisfaire de cette disposition.

M. Mackenzie: Il serait préférable de remettre l'argent au premier ministre d'Ontario. (Rires).

DROIT DE GRÂCE

L'hon. M. Irvine présente une motion visant à renvoyer la correspondance établie entre le Gouvernement du Canada et le secrétariat britannique aux Colonies relative à l'exercice de la Prerogative royale de grâce dans le Dominion. Il déclare souhaitable de faire connaître tous les renseignements révélés par cette correspondance, car on ne sait à l'heure actuelle qui exerçait auparavant cette prerogative.

L'hon. M. Holton pense que l'exercice de la prerogative est une question de loi, et que l'honorable auteur de la motion n'avait qu'à l'esprit des différends entre le Gouvernement général et le Gouvernement local.

Assurément l'hon. M. Irvine n'a pas fait allusion à cette correspondance afin de régler une question de loi. Il recherche des informations sur des sujets concrets.

Sir John A. Macdonald se réjouit que la motion ait été présentée. Il y a eu une correspondance concernant ce sujet, et il est souhaitable de présenter cette correspondance à la Chambre.

La motion est adoptée.